



# Procédure d'affectation après la 3ème : consultation des offres de formation et saisie des VOEUX

publié le 30/04/2023 - mis à jour le 30/08/2023

A l'attention des familles des élèves de 3ème :

Vous pouvez formuler vos vœux d'AFFECTATION précis (jusqu'à 10 vœux pour l'Académie et 5 hors académie) pour votre enfant directement par les téléservices à la rubrique AFFECTATION et non ORIENTATION par le lien <https://teleservices.education.gouv.fr/> [jusqu'au 30 mai 2023](#)

Si vous faites des vœux hors académie, veuillez en informer rapidement le professeur principal car cela relève également d'une saisie faite par vous et le collège sur les sites des autres académies.

Une fois connectés vous pourrez rechercher les différentes formations proposées et à partir de lundi 09 mai saisir les vœux.

Important : pour les élèves qui candidatent à :

- une section européenne
- un enseignement optionnel artistique
- l'enseignement optionnel Langue et culture de l'Antiquité
- un enseignement optionnel technologique
- un enseignement optionnel "Langues vivantes rares" : chinois - japonais - portugais - italien - russe

il faudra remplir une fiche de candidature à part et produire les pièces complémentaires.

Ces fiches peuvent être imprimées (cliquez sur les précédents liens) ou demandées aux professeurs principaux.

**Ces demandes, une fois remplies par les équipes du collèges et après l'avis du chef d'établissement doivent parvenir dans les lycées demandés avant le 30 mai.**

Attention : pour **les sections binationales**, les fiches de demandes doivent parvenir au lycée complétées par nos soins **avant le 17 mai**. Si l'option demandées n'est pas enseignée dans le lycée de secteur dont dépend votre enfant il faudra également remplir le formulaire de dérogation ("assouplissement de la carte scolaire") en cochant le motif "Élève suivant un parcours scolaire particulier :".

Si vous souhaitez faire une demande d'entrée en 2de générale et technologique des lycées publics de l'Éducation nationale **hors carte scolaire**, vous devez impérativement remplir le **formulaire ASSOUPPLISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE (dérogation)**, cette demande devra être envoyée par le collège **avant le 5 juin**.

**Pour connaître votre lycée de secteur**, c'est ici ... [🔗](#)

Vous trouverez ici les documents qui ont été distribués :

## COMMENT DEMANDER UNE FORMATION DANS UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3<sup>e</sup> ?

### DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR VOTRE DÉMARCHÉ EN LIGNE ?

De l'identifiant et du mot de passe  
de votre compte EduConnect,  
ou utilisez FranceConnect.  
Plus d'informations au verso.

### CONSULTATION DES OFFRES

À partir du 7 avril 2023

- 1 Connectez-vous au portail Scolarité services : [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)  
Choisissez le service « AFFECTATION ».
- 2 Dans le moteur de recherche, saisissez les formations qui vous intéressent  
pour les découvrir plus en détails.

### FORMULATION DES DEMANDES

Du 9 au 30 mai 2023 inclus

- 3 • Connectez-vous au portail Scolarité services pour saisir vos demandes de formations  
et d'établissements pour l'année prochaine.  
• Vérifiez l'ordre de vos choix et enregistrez-les.  
• Pensez à effectuer les démarches indiquées pour les formations qui affichent  
des modalités particulières d'admission (apprentissage, privé sous contrat, etc.).

### AFFECTATION ET INSCRIPTION

À partir du 27 juin 2023

- 4 Consultez le résultat de vos demandes et inscrivez votre enfant dans son  
futur établissement.

Le collège de votre enfant peut vous renseigner si vous avez des questions.  
Contactez-le par mail ou par téléphone.

Toute l'information sur [education.gouv.fr/affectation3e](https://education.gouv.fr/affectation3e)

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler  
à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

## ÉduConnect

Activez votre compte ÉduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

### À QUOI SERT ÉDUCONNECT ?

ÉduConnect est le compte qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements pour suivre la scolarité de vos enfants.

**Utilisez ce compte :**

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants.
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

**Accédez par exemple :**

- aux démarches en ligne comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au livret scolaire de vos enfants.
- à l'espace numérique de travail (ENT).

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte ÉduConnect ou avec FranceConnect sur [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)

- 1 Pour activer votre compte, vous avez besoin du numéro de téléphone portable donné lors de l'inscription de vos enfants.
- 2 Une fois que votre compte est activé, vous accédez aux services et démarches en ligne associés à chacun de vos enfants.

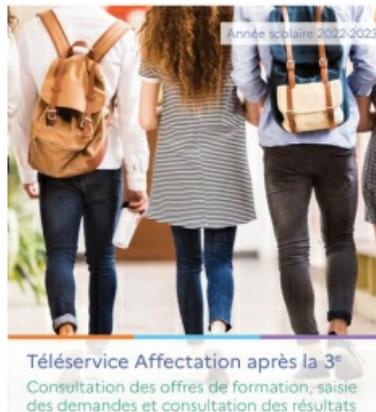
### DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la plateforme d'assistance nationale est à votre disposition.

 En ligne à l'adresse : [assistanceteleservices.education.gouv.fr](https://assistanceteleservices.education.gouv.fr)

 Par téléphone au **0809 54 06 06** du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris) (prix d'un appel local)

 COMMENT DEMANDER UNE FORMATION DANS UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3<sup>e</sup> ? (PDF de 5.6 Mo)



 Téléservice Affectation après la 3<sup>e</sup> Consultation des offres de formation, saisie des demandes et consultation des résultats (PDF de 4.2 Mo)

### LE SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

Les 4 étapes à suivre en ligne pour demander une voie d'orientation après la 3<sup>e</sup>

 LE SERVICE EN LIGNE ORIENTATION Les 4 étapes à suivre en ligne pour demander une voie d'orientation après la 3<sup>e</sup> (PDF de 854.5 ko)

Documents joints

 section-binationale-2023 (PDF de 392.4 ko)

 [fiche-candidature-section-europeenne-2gt-2023](#) (PDF de 401.7 ko)

 [fiche-candidature-eo-technologique-2023](#) (PDF de 346.3 ko)

 [fiche-candidature-eo-lvc-rares-2023](#) (PDF de 351.7 ko)

 [fiche-candidature-eo-lca-2023](#) (PDF de 336.7 ko)

 [fiche-candidature-eo-artistique-2023](#) (PDF de 349.3 ko)

 [assouplissement-carte-scolaire-2023](#) (PDF de 389.2 ko)



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**